

Rhône



Des formations ont été organisées en 2017 dans différents domaines.

FDCUMA / Réunis en assemblée générale, mardi 6 février, les adhérents à la Fédération des Cuma du Rhône ont pris connaissance des orientations de la structure départementale, notamment sa volonté de suivre les Cuma adhérentes.

L'accompagnement, une force

En 2017, les 128 Cuma du Rhône ont investi près de 3,5 millions d'euros, soit 17 plans d'investissements accompagnés par la fédération départementale des Cuma (FDCuma), ce qui représente 42 matériels, tous ayant bénéficié d'une aide financière. Dans le cadre du programme de développement rural Feader, les subventions à l'investissement des Cuma sont composées d'un financement de l'Union européenne et d'un cofinancement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Agence de l'eau et, c'est une nouveauté, du Département du Rhône. Quelques Cuma ont aussi pu prétendre à des aides dans le cadre du plan Beaujolais, là où s'est déroulée l'assemblée générale de la FDCuma, à Salles Arbussonnas, mardi 6 février.

Les dirigeants de la fédération départementale ont offert l'opportunité aux responsables des Cuma de Buyon (Salles Arbussonnas) et Blacé de présenter leur structure respective. La Cuma de Buyon compte 25 adhérents et regroupe deux activités agricoles : la viticulture et la polyculture. La Cuma de Blacé, à caractère viticole, a axé ses investissements sur des matériels de thermovinification. « Depuis, nous avons acquis du matériel pour le travail du sol et la restructuration. Nous sommes motivés par ce projet d'avenir. La viticulture est un secteur où il est nécessaire de restructurer des parcelles », a complété Jean-Jacques Sandrin, président de la Cuma de Blacé. Les responsables ont notamment évoqué un rapprochement de leurs deux structures, « afin d'être plus forts et de pouvoir monter des projets », a exprimé Jean-Jacques Sandrin. Les deux entités ont d'ailleurs fait appel au Dispositif national d'accompagnement des Cuma (Dina). Ce dernier permet à une Cuma de bénéficier d'un accompagnement spécifique dans les réflexions et les projets, pour construire un plan d'action. La réalisation de ce conseil stratégique, sur des domaines tels que la gouvernance, la vie coopérative, le parc matériel ou encore l'emploi, est aidée par l'État à hauteur de 90 % du coût du conseil (plafonné à 1500 €). En 2017, 10 Cuma ont sollicité la FDCuma du Rhône pour la réalisation d'un Dina, tandis que 6 dossiers sont déjà en cours pour 2018.

« Tous les outils à notre disposition »

Pour Dominique Poncet, président de la FDCuma, « c'est un changement important dans la façon de travailler de nos

animateurs », plus proches du terrain et des attentes des Cuma. Cette impression de changement est également confirmée par Franck Large, président de la Cuma de Buyon. « Au préalable, nous avons envisagé d'investir dans du matériel de travail du sol. Et ce dispositif nous a permis de réfléchir sur la manière dont nos deux Cuma pouvaient travailler ensemble. Nous avons donc mis en place un cahier des charges afin de clarifier toutes les situations du quotidien. Le Dina nous a aussi permis d'aller plus loin dans la structuration de nos Cuma et de faire avancer nos projets ». Son homologue de Blacé a partagé le même sentiment. « Nous avons également responsabilisé nos adhérents. C'est d'autant plus important que notre Cuma dispose d'une dizaine de matériels mais éparpillés chez plusieurs adhérents », a développé Jean-Jacques Sandrin.

Franck Large a confié qu'un nouveau Dina pourrait être sollicité par les deux Cuma, suite au lancement d'une réflexion autour de la construction d'un bâtiment à moyen terme. « Ce seront à tous les adhérents de s'investir dans ce projet et pas uniquement le président et les membres du bureau. Le dispositif Dina permet justement cela », insiste-t-il. Outre le Dina, la FDCuma accompagne autrement les structures adhérentes du Rhône. Des formations ont été organisées en 2017 dans différents domaines : « s'engager et devenir acteur de sa propre Cuma », « maîtriser sa comptabilité », « gestion des impayés », etc. « Aujourd'hui, tous les outils sont à notre disposition pour accompagner les Cuma grâce à nos animateurs. En appartenant à l'équipe du réseau FRCuma, ils partagent leur expérience. Nous pourrions ainsi répondre au mieux aux questions des adhérents. 2017 a été une année de transition. Des adaptations vont se poursuivre en 2018. Et nous essayons de créer des partenariats avec d'autres organismes », a conclu Dominique Poncet. Le changement d'employeur pour Thomas Déal en est la parfaite illustration. Jusque-là agent de la chambre d'agriculture, il est désormais employé par la FRCuma depuis le 1^{er} janvier 2018 et mis à disposition de la fédération du Rhône, pendant qu'une nouvelle convention a été signée avec la chambre d'agriculture. Le souhait des deux parties était de conserver le lien fort des deux réseaux, tout en conciliant les évolutions voulues par le réseau Cuma régional. ■

David Duverny

GRAINE D'EMPLOIS / Le guichet unique de l'emploi en agriculture et en milieu rural s'est réuni en assemblée générale vendredi 9 février à La Tour-de-Salvagny. L'occasion de revenir sur cette première année de fonctionnement et de se projeter.

Le guichet unique prend racine

Fondée fin 2016 par la FDSEA, la chambre d'agriculture du Rhône, Agri Emploi 69, les Jeunes agriculteurs, Cerfrance Rhône et Lyon et le service de remplacement, avec l'appui de partenaires*, Graine d'emplois vise à lever les freins à l'emploi en agriculture et à rapprocher l'offre et la demande d'emplois dans ce domaine. « En choisissant de mutualiser des compétences et des moyens financiers pour mettre en place Graine d'emplois, nous avons fait le pari du besoin d'un acteur intermédiaire entre les entreprises agricoles et les publics en recherche d'emploi, a rappelé Vincent Pestre, le président du guichet unique, lors de l'assemblée générale, vendredi 9 février à La Tour-de-Salvagny. Les résultats de cette première année de fonctionnement nous confirment que Graine d'emplois est légitime pour être l'interlocuteur des entreprises et des candidats à l'emploi mais aussi de nos partenaires de l'emploi. »

Des missions et des compétences

Graine d'emplois prend donc racine, les résultats de différentes actions présentés lors de la réunion en témoignent. Parmi ses missions, Graine d'emplois assure la promotion des métiers et de l'emploi salarié en agriculture. Les membres de l'équipe interviennent auprès de différents publics : jeunes en orientation et leur famille, demandeurs d'emplois / salariés, prescripteurs, soit une quarantaine d'interventions, ce qui représente 2246 personnes sensibilisées en 2017, lors d'interventions dans les établissements scolaires, de forums, d'informations collectives ou de visites d'exploitation.

L'accueil, l'information et l'orientation des publics est une autre mission assurée via un point accueil information et orientation. Plus de 400 personnes (entreprises ou candidats) ont soit composé le numéro unique (04 78 19 61 50) soit pris rendez-vous. Les candidats à l'emploi ont sollicité le point accueil information et orientation pour de l'appui au placement à l'emploi, des informations en lien avec la mise en œuvre d'un projet professionnel en agriculture. Quant aux entreprises, il s'agissait de demandes liées au recrutement, à des informations sur l'emploi, à la sécurisation des embauches et des emplois.

Pour les salariés, Graine d'emplois accompagne individuellement les publics en recherche d'emploi dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet professionnel en agriculture. Cet accompagnement repose sur quatre étapes : définir et construire un projet professionnel, le valider par des mises en situation professionnelles, se former et être placé à l'emploi. Par exemple, trois formations ont été proposées en 2017, fruits d'un partenariat avec les établissements de formation, la maison de l'emploi et de la formation du Rhône (MDEF) et le Service public de l'emploi (SPE) : le brevet professionnel agricole travaux de la vigne et du vin ou la formation courte d'ouvrier viticole spécialité taille de vigne au CFPPA de Cibeins - lycée de Bel Air ; la préparation opérationnelle à l'emploi collective (Poc) arboriculture fruitière et maraîchage à la MFR de Chessy-Les-Mines. À noter aussi l'existence de l'action « insertion et agriculture » inscrite au plan départemental d'insertion (PDI) du Département qui vise à mettre en lien



L'équipe de Graine d'emplois presque au complet.



Vincent Pestre : « Les résultats de la 1^{re} année de fonctionnement nous confirment que Graine d'emplois est légitime ».

les publics en insertion et les entreprises agricoles.

Les employeurs en démarches d'emploi peuvent solliciter l'accompagnement de Graine d'emplois pour plusieurs phases. Celle d'étude du projet d'embauche peut se faire via des permanences juridiques et via l'appui à l'émergence d'offre. Plusieurs dispositifs d'accompagnement sont prévus pour sécuriser ses embauches et les emplois : prévention santé et sécurité au travail, formation des salariés récemment embauchés, analyse et amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines. Un appui pour le recrutement et le placement à l'emploi est par ailleurs proposé.

Graine d'emplois tisse sa toile

Graine d'emplois souhaite évidemment poursuivre ses missions destinées à lever les freins à l'emploi en agriculture. Plusieurs témoignages ont montré que les partenariats instaurés avec les centres de formations et les relations avec les prescripteurs fonctionnent bien et vont se poursuivre, voire se renforcer. 2018 verra aussi l'intensification de la promotion des métiers, via la 1^{re} édition de la semaine du salariat agricole du 5 au 9 mars (Plus d'informations sur www.grainedemplois.fr). Cet événement a pour but de rendre visible les métiers de salariés en agriculture. Les exploitants qui auraient des offres d'emplois à pourvoir peuvent d'ailleurs les transmettre à Graine d'emplois afin qu'elles soient diffusées pendant cette semaine. La visibilité accrue passe aussi par la mise en ligne récente du portail internet cité ci-dessus. Il permet d'informer en illimité sur l'emploi en agriculture, les métiers et les dispositifs d'accompagnement. Tous les publics : candidats, employeurs et prescripteurs ont

accès directement aux différents outils destinés à leur faciliter les démarches d'emploi. La présence sur le web vise en outre à relayer les informations et à faciliter les contacts et les demandes. Une page Facebook créée aussi du lien entre les organismes, favorise les contacts et les échanges tout en touchant un public jeune et non agricole. Ces outils vont voir leur contenu s'étoffer au fur et à mesure de l'évolution de Graine d'emplois. ■

Emmanuelle Perrussel

* Partenaires : Anefa, Région Aura, Département du Rhône, Métropole.

Ils ont dit

Le déroulé de ce rapport d'activité a suscité quelques commentaires :

• Selon Colette Darphin, vice-présidente en charge de l'agriculture au Département, « les exploitations sont devenues de véritables entreprises. Les métiers évoluent et votre rôle trouve tout son sens dans la simplification des démarches vers l'emploi pour les responsables d'exploitations ».

• Pour Vincent Pestre, « la création de Graine d'emplois montre aussi que nous croyons à l'agriculture et à son avenir. L'emploi est en effet un investissement important pour nos entreprises ».

• Erik Dominique, arboriculteur et élu à la chambre d'agriculture allait dans le même sens : « ces emplois peuvent également représenter un vivier pour l'installation, donc appuyer le renouvellement des générations en agriculture ».

E.P.